



Commune de CEYRAS

Compte rendu Séance du 26 août 2021 A 20h00

1-Procès verbal de la séance précédente

Approbation du compte rendu de la séance du 6 juillet 2021 à l'unanimité.

Présents : Hugues CERET, Jean-Claude LACROIX, Claude LESTOCARD, Christophe CAUMEL, Julien BERMOND, Magali TENA, Daria PICARD, Jean-Luc GABORIT, Françoise POUS

Absents excusés : Stéphanie BAUMES, Nadia DEHAESE, Henri GRAVES (procuration donnée à Françoise Pous), Sébastien ROMIGUIER (procuration donnée à Jean-Luc Gaborit)

DELIBERATIONS

1. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers 2020

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si celle-ci a bien lu le rapport et si des questions se posent. Il rappelle les principes du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et précise l'objectif qui est de rassembler et de mettre en perspective les données existantes sur le sujet. De plus il permet l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service proposé et donc favorise la prise de conscience des enjeux de la prévention et du tri des déchets par ces derniers.

Le Conseil adopte à l'unanimité les résultats annuels concernant le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers 2020.

2. 8000 arbres par an pour l'Hérault

Monsieur Céret rappelle les principes de l'opération menée par Le Département de l'Hérault depuis plusieurs années en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, dans une ambition de résilience des territoires face au changement climatique.

Ces plantations seront affectées à l'école, aux abords des voies communales, aires de jeux, places publiques, autres parkings. Les arbres livrés lors de l'opération précédente ont été livrés mal en point et plantés pendant le confinement, ils n'avaient pas pu être arrosés pendant 2 mois.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette initiative.

3. Vote des subventions

Les associations Ceyras Music, la chasse, l'APE et Fleurs de cailloux ont fait une demande de subvention. Daria Picard donne des explications sur les projets de l'Association Fleurs de cailloux la somme demandée ira sur la création d'un chemin sensoriel qui sera réalisé avec l'école. De nombreux projets se feront avec l'école. Le détail des dépenses correspond à 200€. Elle précise que l'association est très impliquée dans l'école et monsieur le Maire ajoute que le conseil d'école de juin confirme cette situation.

Vote à l'unanimité pour l'octroi de cette subvention.

L'association de la chasse demande la même somme que l'année dernière, soit 800€. Vote à l'unanimité pour l'octroi de cette subvention.

Concernant l'association Ceyras Music, la demande de subvention est en deux parties, 800 € pour l'aménagement de ce local (fourniture et outil) travaux réalisés sur leur temps libre, pour mémoire l'année dernière ils ont insonorisé la salle. Ensuite 500€ pour le financement d'un concert pour inviter les ceyradais. Cet argent sera utilisé pour le financement du matériel et l'intervention de 2 intermittents pour monter ce concert. Celui-ci devait avoir lieu le 14 août pour la même somme. Daria Picard propose de mettre cette deuxième somme en suspens notamment par rapport à la faisabilité de ce concert. Vote à l'unanimité pour l'octroi de cette subvention.

Dernière demande de subvention l'APE il manque des éléments au dossier transmis, cela ne permet

pas de prendre une décision. En accord avec la présidente de l'APE nous remettrons ce point à l'ordre du jour. On laisse un mois et demi à l'association pour représenter un dossier.

Claude Lestocard demande pourquoi les autres associations ne demandent pas de subvention ?

Daria Picard informe que Ceyras Loisirs ne demandera pas cette année.

Monsieur le Maire se félicite de l'attitude de nos associations et ajoute qu'elles font preuves de responsabilité.

INFORMATIONS

1. Travaux du cheminement piétonnier route de St Félix et de la sécurisation de Rabieux

Les travaux de sécurisation pour la traversée de Rabieux sont terminés et ceux de la route de Saint Félix devraient être finalisés dans les prochains jours.

Jean-Luc Gaborit précise que malheureusement, les intempéries ont retardé le chantier, celui-ci ne sera sans doute pas terminé pour la rentrée.

Julien Bermond demande ou les enfants prendront le bus la semaine prochaine ?

Jean-Luc Gaborit précise : à l'endroit initial pour l'instant pas de changement.

2. Pumptrack

Daria Picard informe que la piste est quasiment terminée, il faut attendre 3 semaines et la mise en conformité. Il y a quelques questions par rapport à l'aménagement terre ou végétalisation.

Monsieur le Maire ajoute qu'il faut stabiliser les abords, si la terre est grattée cela abîmera la structure.

Julien Bermond quels vont être les aménagements ?

Hugues Céret précise qu'il a fallu clôturer et qu'il faudra enlever les cailloux autour de la piste. Il faut laisser s'enherber, soit on met des graines, soit on laisse faire. Au milieu peut-être disposer des écorces. Claude Lestocard demande si ce n'est pas trop boueux.

Monsieur le Maire répond par la négative et rajoute que nous avons des soucis avec les voisins qui craignent le bruit. On leur a confirmé que la suite n'est pas déterminée c'est la population qui décidera. On sait qu'il y a une part de végétalisation avec « un arbre, une naissance », le reste de l'aménagement sera participatif. On le décale on laisse avancer le projet tennis. Après, suite à la consultation de la population nous verrons ce qui est retenu par le village.

Rappel que pour le budget participatif il n'y a eu qu'une seule réponse recevable.

Hugues souhaite remercier l'équipe technique qui en moins d'une heure a été tenue de revenir travailler après la journée qui plus est un vendredi... Nous avons su cela le matin mais nos agents, comme à leur habitude ont répondu présents.

3. Tennis

Le bureau d'études travaille actuellement sur le dossier de consultation aux entreprises, pour un lancement du marché en septembre. Jean-Luc Gaborit l'a rencontré le 05 août, le 24 septembre le dossier de consultation aux entreprises sera finalisé.

4. Aménagement du centre du village, place de la Mairie, rue croix de Belleau et Grand Rue

Le bureau d'études travaille sur des propositions d'aménagements préparatoires pour la concertation avec la population riveraine. Un passage caméra a eu lieu au mois d'août afin de déterminer l'état des réseaux humides. Jean-Luc Gaborit précise qu'une 2^{ème} commission a eu lieu notamment par rapport à l'esquisse retenue, de nouvelles remarques ont été formulées au bureau d'études. Des réserves ont été émises par rapport aux places disponibles sur les autres parking! Une réunion se tiendra au mois de septembre pour trancher. Ensuite le BE interviendra pour la présentation aux riverains. Comptage le 05 septembre pendant 15 jours, le soir, à partir de 20h30 et le matin à 6h30. Claude Lestocard résume les réflexions et notamment la problématique soulevée par la commission : doit-on privilégier le nombre de places ou l'esthétique ? Avoir un centre plus « sympa » est un point important qui a été beaucoup demandé pendant la campagne par les ceyradais. Avons-nous réellement besoin de plus de place de parking ?

Magali Tena affirme qu'habitant le centre du village il est toujours très difficile de trouver une place de stationnement.

Julien Bermond s'interroge : « y aura-t-il un comptage des places hors parking ? »

Hugues Céret répond que nous verrons après analyse nous mesurerons et prendrons les décisions nous avons réalisé un parking Cambalade pour 250 000€ il serait dommage qu'il ne soit pas occupé.

Claude Lestocard l'idée c'est qu'il soit laissé le même nombre de places ou qu'il soit augmenté mais pas question d'en enlever.

Jean-Luc Gaborit informe qu'en septembre tout le monde sera rentré, des voitures sont parties en fourrière, le garage a déménagé. Aujourd'hui rien n'est arrêté.

Monsieur le Maire ajoute qu'en sachant que ce qui est décidé nous allons faire en sorte que l'aménagement ne permettra pas de stationnements « pirate ». Il faudra être obligé de se garer sur une « vraie » place. Si stationnement en infraction il y aura du PV. Aujourd'hui compliqué de mettre des PV alors qu'il n'y a pas suffisamment de places.

Magali Tena ce serait injuste que seuls les mauvais stationnements sur la place soient pénalisés alors que l'on peut observer la même chose partout dans le village et notamment dans les petites rues. Pour un souci d'équité si on verbalise le centre il faudrait l'appliquer partout.

Julien Bermond si la place est faite correctement la voiture qui se garera gênera le passage.

Jean-Luc Gaborit précise que l'esquisse a été revue plus finement, les sorties de garage ont été prises en compte donc cela nous fait sauter 6 places par rapport au 1^{er} projet.

5. Conseil Municipal des Enfants

Magali Tena précise que le projet suit son cours avec une prochaine réunion le 04 septembre, 11 enfants seront présents pour l'instant. Projet d'embellissement du mur de l'école travail avec un artiste. Invitation lancée pour participer à Octobre rose. Moment de cohésion avec l'association Demain la Terre organisation d'un jeu de piste au bord de la Lergue pour continuer à leur faire découvrir leur village.

6. Animation Jeunesse

Une animation « petit trapèze volant » se déroulera le 18 septembre à côté du city. Animation gratuite toute l'après-midi, deux groupes de dix enfants, atelier cirque et trapèze. On favorise les enfants qui n'ont pas encore participé aux animations mairie.

7. Rentrée scolaire

Magali Tena apporte des éléments sur les derniers effectifs connus, cela pourra évoluer mais ça ne devrait pas être révolutionnaire, 145 enfants sont inscrits. Petites classes confortables. 163 l'année précédente.

Magali Tena fait un point sur les travaux effectués comme chaque année à la même période, selon les demandes de la directrice, l'équipe enseignante et les remarques du conseil d'école : réfection du grand portail, ponçage, peinture du préau, remise en état des cours, carrelage des sanitaires refait, électricité revue, plaque du grand portail ressoudée...

La rentrée se fait avec un protocole sanitaire niveau 2, en primaire port du masque en classe dès le CP. Protocole au niveau du nettoyage, aération, nettoyage régulier des points contacts...

8. Vide grenier et journée des associations

Le 5 septembre aura lieu le vide grenier des ceyradais ainsi que la journée des associations.

Daria Picard précise que cette année les habitants pourront participer devant leur maison.

Ceyras Loisirs ouvrira une buvette avec pass pour ceux qui veulent s'asseoir le reste sera à emporter sans pass sanitaire.

Concordia a demandé de décaler son intervention sur le patrimoine « Jeunes adultes internationaux » suite à un problème lié au contexte sanitaire pour se loger notamment, report au mois d'avril 2022.

9. Octobre Rose

Cette année encore le CCAS se mobilise pour cette action avec l'aide d'associations et de citoyens.

Un ruban rose symbole de cet évènement sera distribué et la population sera invitée à l'accrocher aux portes ou fenêtres durant le mois d'octobre. L'affiche a été réalisée par une salariée recrutée dans

le cadre des jobs d'été.

Sylvette l'Huilier et Eliette Ruggeri se réunissent le 22 septembre pour la création de fleurs pour décorer les commerces.

10. Modification des modalités de tri

Le Syndicat Centre Hérault va effectuer progressivement un changement sur les points de tri de tout son territoire, de septembre à décembre. Les colonnes à papiers seront transformées en colonnes à emballages-papiers. Demeter Montpellier va le traiter. Le container à papier actuellement ne laisse pas passer l'emballage il va sans doute y avoir une adaptation ?

11. Aide aux agriculteurs victimes du gel

Le gel d'avril 2021 a fortement touché les exploitations agricoles.

Les collectivités locales ont la possibilité de voter des exonérations ciblées, notamment pour certaines catégories de culture, et notamment pour la viticulture.

La commune souhaitait mettre en délibérée l'exonération ciblée de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, après attache faite auprès de la Chambre d'Agriculture et de l'Association des Maires de France ceux-ci nous demandent d'attendre.

Les instances syndicales et l'Etat sont en négociation pour donner une compensation aux communes concernant cette exonération difficile à mettre en place localement.

Fin de séance à 20h54

